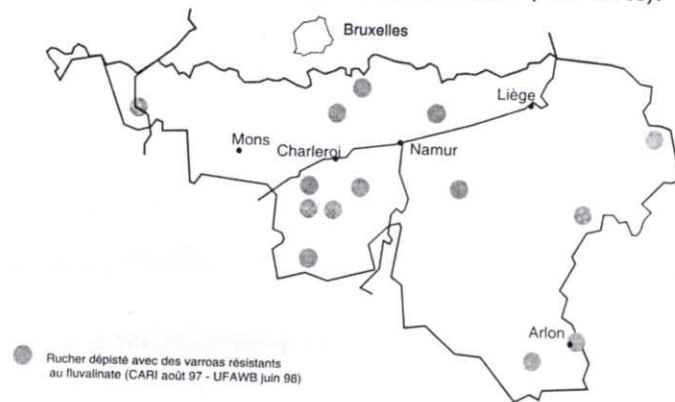


Actu Api

Varroase : le retour en force

La saison apicole se termine pour la majorité d'entre nous, les hausses sont enlevées des ruches et votre miel est peut-être déjà en pots. Nous sommes en pleine période de nourrissage et de traitement contre la varroase. S'il vous reste des ruches non traitées, elles doivent l'être très rapidement sous peine de réinfester votre rucher et les ruchers avoisinants. Contrairement à l'an dernier, l'APISTAN est déconseillé par l'Inspection vétérinaire. Des varroas résistants à ce produit ont été détectés dans pratiquement toutes les régions de Wallonie (voir carte).



Vous utilisez donc l'APIVAR pour la première fois. Des conseils d'utilisation de ce nouveau produit vous sont présentés en pages 2 et 3 de ce numéro.

Dans le cadre du programme européen, nous avons mis en place un réseau de surveillance sanitaire qui assure un suivi des populations de varroas dans nos ruches. D'un rucher à l'autre, les résultats divergent fortement, plusieurs sont réellement inquiétants (voir page 4).

Voici déjà plusieurs années que l'on parle de planchers grillagés. Pourtant très peu de ruches en sont équipées. Profitez de cette période plus calme pour adapter vos ruches. Vous trouverez quelques conseils pour leur fabrication en fin de numéro.

n°3



Août
Sept.
1998

U.F.A.W.B.
Union des Fédérateurs
Apicoles de Belgique
et de France



1

Conseils d'utilisation de l'APIVAR

L'APIVAR à base d'amitraze (3,33%) se présente en lanières comme l'APISTAN (produit à base de fluvalinate). Celles-ci sont cependant rigides, ce qui facilite grandement leur mise en place dans la ruche.

Où faut-il placer les lanières ?

L'amitraze ne nous est pas inconnu. Ce produit utilisé en aérosol a permis de réaliser les premiers dépistages de varroas en Belgique.

Avec l'APIVAR, les abeilles touchent les lanières et se chargent du produit. Elles propagent alors le produit dans la ruche. Mais cette propagation reste cependant fort limitée car cette molécule se dégrade rapidement après avoir quitté son support. Pour que le traitement soit efficace, un maximum d'abeilles doivent entrer en contact avec les lanières. C'est pourquoi, vous les répartirez dans deux ruelles différentes du nid à couvain. Là, le contact permanent avec les abeilles est assuré. Même avec de grands cadres, les lanières doivent rester en contact avec le couvain (idéalement ouvert) quitte à les allonger avec un fil métallique.

Moment et durée du traitement

Pour une bonne répartition du produit, il faut que les colonies soient actives. Par conséquent, les traitements par basse température sont moins efficaces. Après le mois de septembre, l'efficacité de l'APIVAR peut diminuer fortement.

Pour pouvoir bénéficier des conditions maximales d'activité des abeilles (mois d'août et septembre), il faut effectuer ce traitement directement après l'enlèvement des hausses.

Comme dans les ruchers, toutes les conditions optimales à une bonne efficacité ne sont pas toujours réunies, il est conseillé de porter à huit semaines la période de traitement préconisée. Après huit semaines, il est impératif de cesser le traitement car l'APIVAR ne contient plus suffisamment de matière active pour assurer une bonne efficacité. On risque en

effet de favoriser l'apparition de varroas résistants à l'amitraze.

Éviter les réinfestations

Il faut insister pour que tous les traitements soient réalisés dans les mêmes conditions. Avec ce produit, contrairement à l'APISTAN, dès l'enlèvement des rubans, il ne reste plus



suffisamment d'acaricide dans la ruche pour tuer les varroas provenant de réinfestations. Plus que jamais, toutes les ruches d'une même région doivent donc être traitées en même temps.

Précautions à prendre

Les lanières d'APIVAR se dégradent lentement au contact de l'air. Exposées au soleil, cette dégradation est beaucoup plus rapide. N'ouvrez les sachets qu'au moment de l'utilisation et surtout, ne déposez pas les rubans sur le toit des ruches en plein soleil.

Le port des gants est indispensable pour manipuler les lanières.

S'il vous reste des lanières non utilisées, vous pouvez les emballer le plus hermétiquement possible à l'abri de la lumière (papier aluminium) et les conserver dans un surgélateur pour un traitement ultérieur.

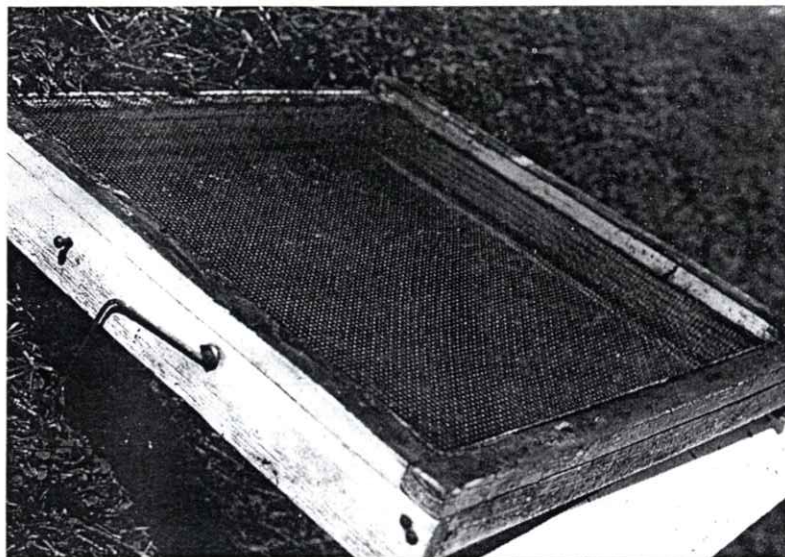
Il va de soi que les lanières utilisées pour un premier traitement ne pourront plus être utilisées pour un second traitement.

Ne plus utiliser l'APISTAN

La matière active de l'APISTAN est le fluvalinate. Cette molécule très active à son origine (99,98% d'efficacité) ne parvient plus à supprimer un nombre suffisant de varroas dans de nombreux ruchers. Les acariens devenus résistants au produit se multiplieront pour donner des populations entières insensibles, et cela même à forte dose.

Réseau de suivi sanitaire

En arboriculture et en agriculture, les systèmes d'avertissement existent déjà depuis de nombreuses années. En apiculture, il n'existait rien dans ce domaine. Pourtant, avec un parasite tel que Varroa jacobsoni, il est nécessaire d'avoir une image précise et rapide de l'évolution de la maladie dans les différentes régions. De là nous est venue l'idée de mettre en place un réseau de ruchers de contrôle pour la varroase.



Dans le cadre du programme européen, un appel aux volontaires a été lancé en avril. Aujourd'hui, vingt apiculteurs y ont répondu et ont accepté de mettre quelques ruches sous

contrôle. Une mission importante consiste à signaler les mortalités naturelles hebdomadaires de varroas recueillis au fond de ces colonies. Pour pouvoir interpréter l'évolution de ces mortalités, nous demandons à ces apiculteurs de nous signaler

l'état de développement de leur ruche et les opérations qu'ils réalisent ainsi que des informations liées à l'environnement (grandes floraisons, problèmes sanitaires dans leur environnement immédiat, paramètres climatiques, activité des abeilles).

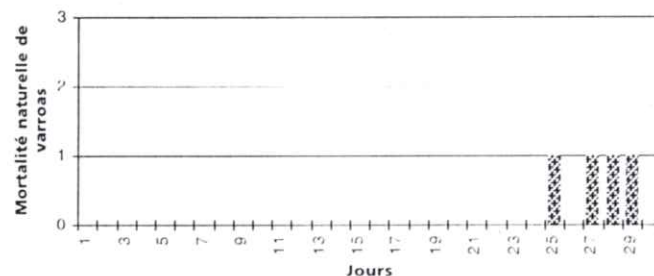
Premiers résultats

En règle générale, les mortalités d'acariens sont très faibles dans la majorité des ruchers de surveillance. Plusieurs apiculteurs ont attendu plus d'un mois avant de trouver un acarien sur un des papiers graissés placés sous les planchers grillagés de leurs ruches. Cette situation est restée pratiquement identique

ont été observées. Les chutes de varroas sont cependant loin d'être régulières (voir fig. 2).

En cas de faible infestation, il est très difficile de mettre en évidence une évolution du parasite. Par contre, si l'on regarde l'évolution des mortalités de varroas dans une colonie fortement infestée (voir fig. 3), on constate une évolution très progressive de la population du parasite. L'activité de cette colonie était tout à fait normale et aucun symptôme classique de dégénérescence n'était observé (abeilles malformées...). Le couvain était très important et cette colonie sur quatre corps Langstroth a fait une récolte de printemps de plus de 50 kg.

Fig. 1 Mortalité naturelle enregistrée en juin dans le rucher 1

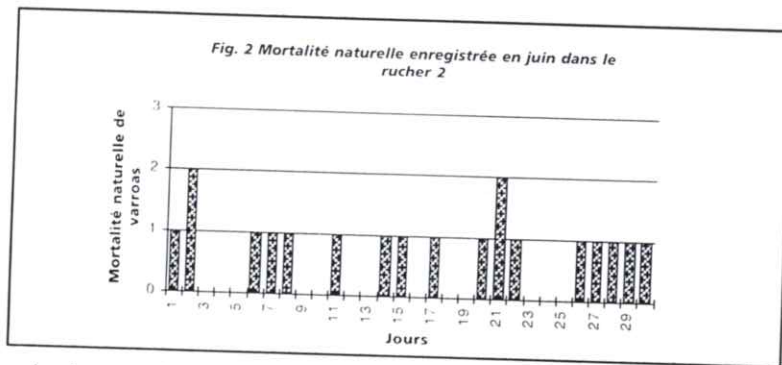


jusqu'à la fin du mois de juin (voir fig. 1).

Seules quelques ruches présentaient dès le mois d'avril des mortalités relativement importantes de varroas.

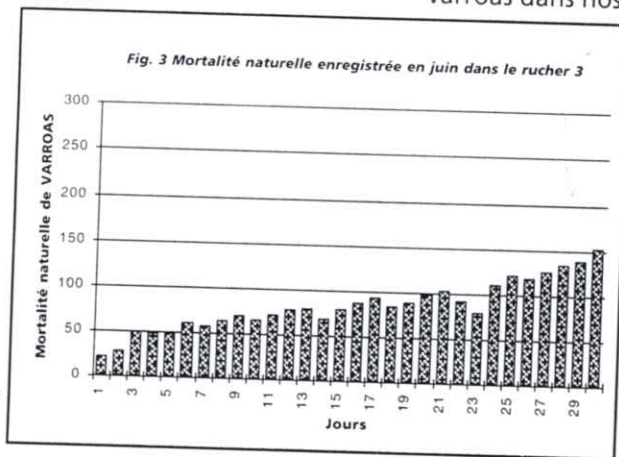
Fin juin, la situation a rapidement évolué dans plusieurs ruchers. Des mortalités importan-

Idéalement, il faut éviter de laisser de telles populations de varroas se développer. En effet, si la colonie devait s'effondrer, les abeilles valides chargées de varroas iraient alors se réfugier dans les ruches des environs (essaïm de sauveté). Ainsi, les Suisses recommandent de traiter les



colonies quelle que soit la période de l'année si la mortalité journalière de varroas dépasse les trente unités. Le traitement doit s'effectuer après enlèvement des hausses.

Il est clair que sans suivi des mortalités naturelles des varroas, il n'est pratiquement pas possible de vérifier l'état sanitaire de ses ruches.



À plus long terme

Ces premiers résultats sont encore très fragmentaires et ne nous permettent pas de tirer des

conclusions générales. Il sera intéressant de pouvoir comparer les mortalités enregistrées par rapport à la population de varroas réellement présente. Pour cela, nous devons naturellement attendre les résultats du traitement de cette année. Lorsque nous comprendrons mieux l'évolution des populations de varroas dans nos différentes ré-

gions, nous pourrons mettre en évidence les réinfestations liées à un environnement trop chargé en acariens. Le système d'avertissement remplira alors

parfaitement son rôle. Il va de soi que si dans votre rucher, vous effectuez ce type de contrôle (ou envisagez de le faire), nous serions très intéressés d'en connaître tous les résultats.

Le plancher grillagé

Voici plus de 15 ans que l'on parle de planchers grillagés. Pourtant, rares sont les apiculteurs qui ont toutes leurs ruches équipées d'un tel dispositif. Aujourd'hui, on ne devrait plus ni vendre ni fabriquer une seule nouvelle ruche non équipée d'un tel dispositif.

Pourquoi ?

Un plancher grillagé permet de récolter et surtout d'analyser les débris produits par une colonie. Leur simple observation permet de faire une série de constatations sans ouvrir ni perturber la colonie. Les informations que vous récoltez sont aussi riches que celles tirées d'un cadre témoin ou de l'activité au trou de vol. Ainsi, vous pouvez :

- ◆ localiser la grappe en période froide et évaluer son importance (débris) ;
- ◆ vérifier la présence de couvain (pelotes de pollen) ;
- ◆ évaluer le besoin de bâtir (écaillés de cire)...

À côté de ces informations, un diagnostic pathologique est possible. Le plancher vous indique :

- ◆ le niveau d'infestation de vos colonies (nombre de varroas récoltés tous les jours ou toutes les semaines) ;
- ◆ l'efficacité d'un traitement et

le niveau d'infestation général de votre rucher ;

◆ la présence de nosérose (nombreuses déjections au printemps)...

Comment ?

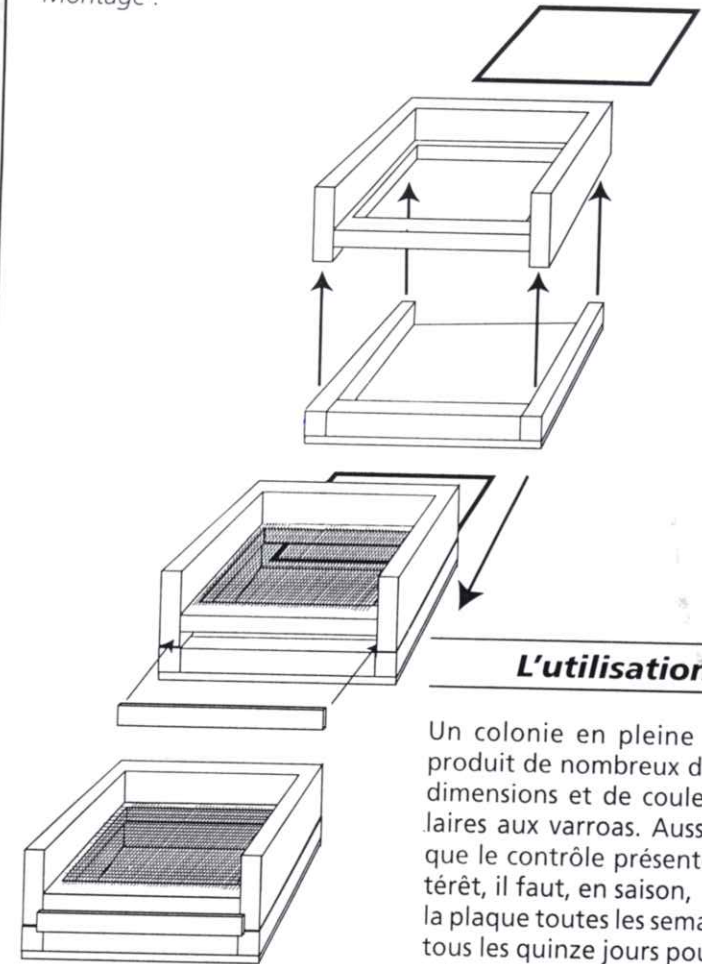
Adapter sa colonie ne nécessite normalement pas trop de travail si vous êtes un peu bricoleur. Prenons l'exemple d'un plancher conventionnel (type réversible).

Matériel nécessaire :

- une plaque en bois de la dimension du plancher (L x l) ;
- des lattes de bois d'environ 20 x 20 mm ;
- un grillage métallique à mailles d'environ 3 mm de la surface intérieure de votre plancher ;
- une fine plaque rigide (multiplé fin, PVC rigide blanc...) de (L-20) x (l-50) ;
- une petite latte en bois ;
- quelques vis, clous et agrafes...

Montage : voir dessin p. 8.

Montage :

**L'utilisation**

Un colone en pleine activité produit de nombreux débris de dimensions et de couleur similaires aux varroas. Aussi, pour que le contrôle présente un intérêt, il faut, en saison, enlever la plaque toutes les semaines ou tous les quinze jours pour l'examiner et la nettoyer.

CONTACTS :**U.F.A.W.B.**

Joseph PIRENNE
22 rue du Tilleul
4621 RETINNE
Tél. : 04/ 358 30 50

U.R.R.W

Philippe-Auguste ROBERTI
11 Ferme apicole de Malplaquée
5070 SART-ST-LAURENT
Tél. et fax : 071/ 71 29 67
Email : philippe.roborti@skynet..be

CARI asbl

4 Place Croix du Sud
1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél. : 010/ 47 34 16
Fax : 010/ 47 34 94
Email : Bruneau@ecol.ucl.ac.be

Éditeur responsable : Étienne BRUNEAU, Place Croix du Sud 4 - 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE